

LYCEE JULES SUPERVIELLE



B.P. 159 - 64 404 OLORON STE MARIE Cédex  
☎ 05 59 36 36 00  
Télécopie : 05 59 39 53 62  
E.mail : [Ce.0640047d@ac-bordeaux.fr](mailto:Ce.0640047d@ac-bordeaux.fr)



Comité départemental de ski 64

## SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE SKI ALPIN OLORON

**Proviseur Jules Supervielle :** Mme COURTOUX Rachel  
☎ 05 59 36 36 00

**Responsable Section Sportive :** BAGUE David  
(Coordonnateur) Professeur EPS  
☎ 05 59 36 36 00 et 06.80.13.14.84

**Responsable Fédéral :** HOURTICQ Pascal  
Entraîneur Fédéral, membre du comité départemental 64  
64570 – ARETTE  
☎ 06 82 05 58 43

# **I/ PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

La Section Sportive ski du Lycée Supervielle d'Oloron constitue le support privilégié du département des Pyrénées-Atlantiques pour permettre aux jeunes skieurs la poursuite et la conciliation des formations scolaires et sportives. Elle permet également une préparation complémentaire à l'entrée dans la filière de formation des moniteurs ESF.

Le travail des responsables de la Section consiste à mettre tout en œuvre pour que ces deux composantes soient haussées à leur maximum sans jamais sacrifier la réussite scolaire sur l'autel de la réussite sportive et cela au profit du plein épanouissement de chacun.

## **VOULOIR REUSSIR, VOULOIR TRAVAILLER VOULOIR PENSER ETUDES ET SPORT ENSEMBLE**

### **Des moyens sont proposés pour y parvenir :**

#### **❶ Sur le plan scolaire :**

- Des études obligatoires pour les internes.
- Un tutorat pour l'organisation du travail pendant les études
- Un suivi permanent des responsables de la section pour soutenir les efforts, consulter les professeurs, les parents, afin que rien ne soit laissé au hasard

#### **❷ Sur le plan sportif :**

- Un supplément alimentaire pour soutenir les efforts physiques : goûters et petits déjeuners améliorés,
- 2 entraînements le mercredi pendant la saison hivernale.
- Programme d'entraînement physique avant la saison.
- L'élève-athlète doit être licenciée à l'UNSS dans son établissement.

#### **❸ Hébergement :**

- ♦ Le montant de l'internat est de 1334.88 € (pour l'année scolaire 2014/2015).

# **II/ RECRUTEMENT**

Le recrutement se fait sur 2 paramètres différents :

#### **- Le sportif :**

- Les résultats du skieur avec son club sur la saison écoulée.
- La possibilité pour des non compétiteurs souhaitant suivre un entraînement d'intégrer la section selon le nombre de places et à la condition de se licencier pour l'année à venir.

**- Le dossier scolaire :** Il est visé par une commission scolaire de recrutement regroupant le chef d'établissement, le conseiller principal d'éducation, le professeur responsable de la section sportive ainsi que le professeur principal de la seconde accueillant ses élèves. Les candidats prendront soin de joindre à leur candidature des copies de leurs bulletins trimestriels.

La première année en section sportive constitue l'**année probatoire** à l'issue de laquelle une orientation, aussi bien scolaire que sportive, peut-être envisagée par les responsables de la section ou les parents.

### **III/ CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS**

Le dossier de candidature qui suit est à remplir et à renvoyer au :

**LYCEE JULES SUPERVIELLE  
Boulevard François Mitterrand  
6400 OLORON SAINTE MARIE**

**AVANT LE 31 mai 2013**

L'inscription n'est pas un attachement définitif à la section sportive ; elle constitue simplement l'assurance que votre dossier sera établi normalement.

**Les élèves retenus à l'issue de la phase de recrutement devront faire une demande de dérogation en cochant la case « parcours scolaire particulier » et/ou celle portant la mention « section sportive » dans le document administratif lors de la demande d'affectation (voir le secrétariat de l'établissement d'origine).**

Après le recrutement, dès lors que le dossier sera retenu et l'inscription entérinée, un règlement Intérieur relatif à la section sportive (voté en C.A du Lycée) parviendra aux parents, qui sera à retourner dûment signé, scellant l'adhésion pleine et entière de l'enfant dans la section pour la totalité de l'année scolaire.

Un certificat médical de type médico-physiologique avec un ECG d'effort sera demandé pour l'entrée définitive en structure.

Dans l'intérêt des jeunes joueurs, de leurs familles et des clubs qui les confient à la section sportive, il est préférable que les élèves scolarisés dans la structure continuent à pratiquer le ski alpin au sein de leur club d'origine.

### **IV/ SCOLARISATION (Sous réserve des places disponibles)**

#### **❶ Lycée Jules SUPERVIELLE**

- ♦ *Classes de première et terminale :*
  - Baccalauréats : L – ES – S – STMG
  
- ♦ *Classes de seconde :*
  - (choix des langues : Anglais, Espagnol ou allemand (LV2))
- **Enseignement d'exploration :**
  - MPS : Mesures Physiques et Informatique
  - Littérature et société
  - PFEG :Principes fondamentaux de la gestion
  - SES : Sciences Economiques et Sociales
  - LV3 : Allemand
  - Latin
  - Occitan
  
- **Options facultatives :**
  - Latin
  - LV3 : Allemand
  - Musique
  - EPS

# CANDIDATURE

## A LA SECTION SPORTIVE

### D'OLORON

**Photo  
obligatoire  
à  
coller**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Nationalité : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Téléphone : Domicile : ..... Travail : .....  
Profession du Père : .....  
Profession de la Mère : .....  
N° de Sécurité Sociale : .....

### SITUATION SPORTIVE :

Club : ..... Comité : .....  
Nom, adresse et N° de tél. de l'entraîneur : .....  
.....  
Points FFS saison 2013/2014 : .....  
Nombre d'années de pratique : .....

Sélections départementales :    oui  non

Sélections régionales :        oui  non

Stages nationaux :

**Motivations du candidat (à remplir pour le sportif) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Signature**

## SITUATION SCOLAIRE :

Etablissement scolaire actuel : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Classe actuelle : .....

### **\* JOINDRE LES PHOTOCOPIES DES BULLETINS DES DEUX PREMIERS TRIMESTRES**

Redoublement :    oui             non

Année : .....

Classe : .....

Raisons : .....

L'enfant est-il boursier de l'Education Nationale ?    oui             non

Classe envisagée en Section Sportive : .....

Options envisagées : .....

    LV1 (1) : .....

En seconde : .....

    LV2 (1) : .....

    Tronc commun :

    Option 1 : .....

    Option 2 : .....

Ou en première : .....

    Série : ..... Options : .....

    LV2 s'il y a lieu : .....

Ou en terminale : .....

    Série : ..... Options : .....

    LV2 s'il y a lieu : .....

Ou en Bac Pro :

    Série : ..... Options : .....

### **\* Joindre 2 enveloppes timbrées à votre adresse**

(1) : Précisez pour les langues : LV1 (anglais, espagnol)

    LV2 (anglais, espagnol, allemand).